Reçu en préfecture le 14/12/2022



ID: 038-253804363-20221212-BS_2022_60-DE

BUREAU SYNDICAL DU SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DE CHARTREUSE

Le 12 décembre 2022, le Bureau syndical du Syndicat Mixte du Parc naturel régional de Chartreuse, dûment convoqué en date du 30 novembre 2022, s'est réuni en séance ordinaire. sous la présidence de Dominique ESCARON, Président.

Nombre de membres en exercice :

33 représentants 48 voix

Nombre de membres présents :

17 représentants 22 voix

Nombre de membres présents ou représentés :

22 représentants 27 voix

Délibération n° BS-2022/60

Objet : Animation et gestion de fin de programme LEADER

LISTE DES PRESENTS :

1° COLLEGE 1 représentant = 6 voix	5° COLLEGE 1 représentant = 1 voix		
VIAL Cédric	BREYTON Stéphanie		
	CLOUZEAU Dominique		
2° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	ESCARON Dominique		
DOLGOPYATOFF BURLET Céline	EYMERY Clémentine		
GERIN Anne	GUSMEROLI Stéphane		
	MICHALLET Bernard		
3° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	MONIN Michelle		
GUIGUE Gilbert			
WOLFF Corine			
4° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	6° COLLEGE 1 représentant = 1 voix		
BONNARDON Pierre	LAVAL Sylvain		
7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix			
ENGRAND Christophe			
MACHON Martine			
PICHON-MARTIN Bertrand			

LISTE DES EXCUSES ET POUVOIRS :

1° COLLEGE pouvoir = 6 voix	5° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
BERANGER Nathalie	MOREL Véronique à BREYTON Stéphanie	
2° COLLEGE pouvoir = 1 voix	6° COLLEGE pouvoir = 1 voix	
- Journal Pour	DELCAMBRE Philippe à LAVAL Sylvain	
3° COLLEGE pouvoir = 1 voix	PICARD Christian à PICHON-MARTIN Bertrand	
4° COLLEGE pouvoir = 1 voix	7° COLLEGE 1 représentant = 1 voix	
BÂABÂA Jimmy	MILLET Régine à GUSMEROLI Stéphane	
HABFAST Claus à CLOUZEAU Dominique		

Votants (en voix): 27 Exprimés (en voix): 27

Pour: 27 Contre: 0 Abstention: 0

Ne prend (prennent) pas part au vote: 0

Publié le 13/12/2022

5LO

Objet : Animation et gestion de fin de programme LEAD

ID: 038-253804363-20221212-BS_2022_60-DE

Afin de mettre en œuvre le programme européen « Leader » le Syndicat mixte du Parc naturel régional de Chartreuse s'est engagé à mettre en place une équipe d'animation et de gestion LEADER, tout le long de la durée du programme. Il s'agit du financement d'un poste d'animation et de gestion de fin de programmation (du 1^{er} janvier 2023 au 30 novembre 2024), ainsi que du financement d'une prestation externalisée de soutien à la gestion (du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023).

DESCRIPTIF DE L'OPÉRATION

Principales missions liées à l'animation :

- Animation générale de la fin de programmation et accompagnement des porteurs de projets,
- Organisation des réunions du comité de programmation,
- Relations avec les autres territoires, les partenaires, les financeurs et l'autorité de gestion,
- Animation et suivi des projets de coopération et participation aux réunions de réseaux. Principales missions liées à la gestion :
 - Édition des accusés de réception et instruction des dossiers,
 - Rédaction des engagements juridiques et lien avec l'Autorité de gestion,
 - Réception de la demande de paiement et vérification de la complétude de celle-ci,
 - Transmission de la demande de paiement à l'ASP.
 - Suivi administratif et financier des dossiers

PLAN DE FINANCEMENT

DEPENSES (TTC)		RECETTES	
Salaires et charges	19 915.57 €	Europe Leader (80%)	27 242.33 €
Coûts indirects	2 987.34 €		
Cotisation au réseau régional	1 150.00 €		
Gestion externalisée	10 000.00 €	Parc (20%)	6 810.58 €
Total	34 052.91 €	Total	34 052.91 €

Après en avoir délibéré le Bureau syndical DECIDE :

- D'approuver le projet et son plan de financement,
- D'autoriser le Président à solliciter la subvention européenne Leader.
- D'autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à cette décision.

Ainsi fait et délibéré le 12 décembre 2022, Pour copie conforme, Le Président

Publiée le 13 DEC. 2022

Délibération n° BS-2022/60

2